



Paraissant du Lundi au Vendredi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAITI

Directeur Général Ronald Saint Jean

179 Année - Nº 139

PORT-AU-PRINCE

Vendredi 27 Septembre 2024

SOMMAIRE

AVIS

- Avis autorisant le Fonctionnement de la Société Anonyme dénommée : « CSH DIREK S.A. »
 - Acte constitutif et Statuts y annexés.

AVIS

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie informe le public en général et les intéressés en particulier que, conformément aux Décrets des 28 août 1960, 11 novembre 1968, 10 octobre 1979, 8 mars 1984 et 2 juin 1995, sont approuvés sous les réserves et dans les limites des Lois de la République, l'Acte constitutif et les Statuts de la Société Anonyme dénommée: «CSH DIREK,S.A» constatés par Acte public le 10 juillet 2024, au rapport de Me. Alex DEMOSTHENES, Notaire en la résidence de Cité Soleil.

En conséquence, ladite Société au capital social de QUINZE MILLIONS (15,000,000.00) GOURDES est autorisée à fonctionner sous les conditions prévues au paragraphe précédent.

Port-au-Prince, le 10 Septembre 2024.

James MONAZARD Ministre

PREMIÈRE EXPÉDITION

Par devant Me. Alex DEMOSTHENES, Notaire, Commissionné pour la Commune de Cité Soleil en la Juridiction du Tribunal Civil de Port-au-Prince, patenté au No.: 8107025173; identifié aux Nos.: 003-551-343-2 et 1501734019 et imposé au No.: 4110170244-0, Soussigné.

A Comparu: ·

Me. Yves Emmanuel ADECLAT, Avocat, Nationalement et fiscalement identifié aux Nos.: 1456974242 et 004-221-106-5, propriétaire, demeurant et domicilié à Port-au-Prince.

Lequel comparant a, par ces présentes, déposé à Me Alex DEMOSTHENES, Notaire soussigné, pour être mis ce jour et classé au rang de ses minutes afin d'en obtenir le caractère d'un Acte authentique et en délivrer toutes expéditions.

Un original des Statuts de la Société Anonyme haïtienne dénommée : « CSH DIREK S.A ».

Lesdits Statuts écrits, sur imprimante d'ordinateur au recto de treize (13) feuilles de papier de couleur blanche, sont datés à Port-au-Prince, le dix-huit juin